

Un futur vert pour l'Europe

texte adopté après amendements
 Au Congrès du Parti des Verts européens
 14 octobre 2006 – Genève

Table des matières

<i>Notre perspective européenne</i>	2
1. <i>L'état de l'Union européenne</i>	2
2. <i>Notre vision verte du futur de l'Europe</i>	4
Un projet de paix.....	4
Un futur durable	4
Renforcer notre modèle social européen	5
Les droits des consommateurs et la protection de la santé	5
Une vision verte de l'économie	5
Un acteur mondial pour une globalisation plus juste	5
Démocratie, diversité, migration et Etat de droit.....	6
3. <i>Une architecture démocratique pour une Union européenne performante</i>	6
Le Parlement Européen	6
Les parlements nationaux.....	7
La subsidiarité.....	7
Les partis politiques	7
La Cour de Justice	7
La démocratie directe et la participation des citoyens	8
4. <i>Le futur élargissement de l'Union européenne</i>	8
5. <i>(Comment) disposerons-nous d'un Traité constitutionnel européen ?</i>	8
6. <i>Vers une Europe Verte (The Greening of Europe)</i>	10
L'Europe comme projet de paix	10
Créer un futur durable.....	11
Renforcer le modèle social européen.....	13
Les droits du consommateur et la protection de la santé	14
Une vision économique verte pour l'Europe	15
L'Europe comme acteur pour une mondialisation juste	17
Démocratie, diversité et Etat de droit	18
Migration.....	19
Justice	19
<i>Conclusion</i>	20

Notre perspective européenne

Pour les Verts, l'Europe a toujours signifié davantage - géographiquement et politiquement - que l'Union européenne (UE). Depuis la création de la Fédération européenne des Partis Verts (European Coordination of Green Parties - EFGP), en 1983, nous avons toujours été un rassemblement de partis verts qui se situaient aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union européenne. Aujourd'hui le Parti Vert européen (PVE /EGP) compte 35 partis dans 31 pays. Ceci est d'autant plus important, qu'en cette période de globalisation, les problèmes environnementaux et sociaux ne commencent ni ne s'arrêtent aux frontières des Etats membres. Pour nous les Verts, construire un mur et fermer les yeux à ce qui se passe de l'autre côté n'est pas envisageable. Pour nous les Verts, l'UE est un projet de paix et nous reconnaissons que l'élargissement, est un des moyens principaux pour l'atteindre.

Le manque croissant de justice sociale, particulièrement dans le domaine de l'emploi et de l'avenir des jeunes, femmes et hommes, la diminution des garanties en matière de droits de l'homme et du citoyen, en ces temps de terrorisme, l'influence croissante du crime organisé, l'engrenage nucléaire, la détérioration des conditions écologiques et, bien sûr, l'impasse institutionnelle dans laquelle se trouve l'Union européenne constituent, entre autres, des préoccupations profondes pour les Verts, qu'ils se situent à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UE.

L'objectif majeur des Verts pour l'Union européenne est le même depuis toujours : la construction, après des siècles de guerres et de conflits, d'une paix et d'une coopération durables entre les peuples du continent et, après des siècles de colonisation, porter un impact finalement positif sur la politique mondiale. Sur ce dernier point, la politique européenne mis en œuvre est loin d'aller dans le sens que les Verts souhaiteraient. Par conséquent, ce document se concentrera sur les préoccupations majeures et les questions que les Verts considèrent urgentes, en ce qui concerne l'Union européenne ; et ceci parce que l'état de l'Union européenne et les politiques européennes menées ont une influence décisive, non seulement sur ce qui se passe à l'intérieur de l'Union, mais également dans d'autres pays européens et sur d'autres continents.

1. L'état de l'Union européenne

Historiquement, le processus européen est une « success story ». Jamais, dans l'histoire européenne, autant de nations n'ont joui, sur une si longue période, d'une telle période de paix. A maints égards, l'Union européenne a joué un rôle positif dans l'évolution politique, économique, environnementale et sociale du continent. L'UE a contribué à la réunification de l'Europe. Elle a été un acteur positif dans la promotion de résolutions pacifiques de conflits internationaux durables. En instaurant un cadre solide en matière de politique environnementale, l'UE est devenue un précurseur international de la transition vers une société écologiquement durable, même si beaucoup reste encore à faire. Le projet européen d'élargissement a abouti à la stabilisation démocratique de l'ensemble de la région européenne. En oeuvrant pour la promotion des droits humains et des droits des minorités, de l'anti-discrimination et des politiques de genres, l'UE a choisi une voie progressive. L'adhésion à l'Union européenne a entraîné une diminution des disparités économiques entre les différents pays européens, sans pour autant régler toutes les inégalités à l'intérieur des frontières européennes.

Pourtant, en ce moment, l'Union européenne comme projet citoyen et projet d'union entre Etats traverse une crise politique. Les résultats des référendums en France et en Hollande l'ont clairement montré. Actuellement deux perspectives, pas forcément antinomiques, dominent le débat politique sur l'Union européenne. D'un côté, il existe un grand scepticisme vis-à-vis de l'Union européenne, en regard de son manque de transparence démocratique, de sa bureaucratie et à l'encontre de ce qui est perçu comme la domination des politiques économiques néo-libérales. Cela s'accompagne d'une crainte, partagée par de nombreuses personnes, d'une perte de maîtrise sur leur propre vie. De l'autre côté, les gens attendent de l'UE qu'elle défende le « modèle social européen », avec ses normes élevées notamment en matière sociale, environnementale, de consommation et qu'elles les protègent contre les effets délétères de la globalisation économique. Si pour les uns, l'UE est allée trop loin, pour les autres, elle n'en a pas fait

assez. Les deux tendances s'accordent cependant pour reconnaître que l'Union européenne n'est pas aussi performante et efficiente qu'elle pourrait l'être.

En plus du fait que le processus constitutionnel se trouve au point mort, la récente réduction de l'ensemble du budget de l'UE, imposée par les Etats membres dans le cadre des perspectives financières 2007-2013, ont mis à jour la profondeur de la crise. L'UE fait face à des problèmes structurels qui doivent être corrigés à brève échéance. Elle devra trouver une nouvelle définition de son rôle dans un contexte politique où l'on constate un soutien croissant aux idéologies conservatrices et nationalistes, dans différents pays membres.

L'Union européenne paie actuellement le prix fort pour les années où elle a été victime du manque de courage et du manque de vision politiques de la part de nombreux leaders politiques, dans différents Etats membres. La manière dont sont organisés le processus décisionnel et la répartition des pouvoirs entre les différents niveaux de décision, dans une UE à 25, est problématique. Les gouvernements nationaux peuvent encore bloquer des décisions importantes qui constitueraient un pas vers un processus d'intégration et qui représenteraient des avancées dans le domaine de l'environnement, de la société et de la vie quotidienne des citoyens. Le choix de l'élargissement n'a pas été suffisamment accompagné d'un renforcement de la société civile, des procédures démocratiques et des institutions. Les Traités d'Amsterdam et de Nice ont laissé passer des opportunités importantes, qui auraient pu permettre d'améliorer le fonctionnement de l'UE.

L'Union européenne est confrontée à un déficit démocratique à différents niveaux. Dans plusieurs pays, les politiciens nationaux utilisent l'UE comme bouc émissaire pour justifier leurs propres décisions et orientations politiques. Des aspects ou des domaines importants de compétence de l'Union européenne échappent au contrôle démocratique, tant aux niveaux national qu'europeen, et restent fermement détenus entre les mains des gouvernements et administrations des Etats membres. Cette répartition des compétences entre les différents niveaux contribue au fait que l'UE essaie de trop en faire dans certains domaines, et n'en fait pas assez dans d'autres. Les « non » hollandais et français au référendum sur la Constitution démontrent qu'une large partie de la population européenne ne se reconnaît pas dans les politiques que l'on mène au nom de l'UE. Aux yeux de nombreux citoyens européens, l'UE a choisi, comme tant de gouvernements nationaux, la voie de la concurrence plutôt que celle de la coopération, ce qui conduit à une altération des éléments positifs du processus d'intégration européenne. Trop de citoyens européens ont l'impression de ne pas pouvoir influencer sur l'UE, alors que les puissants lobbies économiques ont un accès direct au processus de prise de décision.

Dans sa structure et son fonctionnement, l'Union européenne a favorisé et investi dans un modèle de développement, orienté par le marché concurrentiel, au détriment de la promotion d'un modèle européen de solidarité. Le contraste entre, d'une part, la « dure loi » des règles monétaires et, de l'autre, les normes peu contraignantes de la méthode de coordination ouverte, dans le cadre des politiques sociales, est indéfendable. Si le projet européen veut convaincre les citoyens, on doit sortir de cette impasse.

Les arguments utilisés par un groupe toujours plus nombreux de politiciens dans le débat sur l'élargissement sont inquiétants. On ne peut pas, en même temps, désirer un élargissement important et ne pas vouloir investir l'argent nécessaire pour qu'il constitue une réussite. Penser que la question de la solidarité puisse être reportée à plus tard ou éludée est une stratégie dangereuse qui, à court terme, peut amener quelques avantages politiques (nationaux), mais qui, à long terme, peut se faire payer d'un prix politique fort, par exemple lorsqu'il s'agit des questions de sécurité. Il est pareillement important que l'Union européenne s'intéresse de plus près aux « gagnants » et aux « perdants » des politiques européennes actuelles (comme, par exemple, la politique agricole commune) et corrige les procédures ou les règles qui conduisent à une distorsion des mécanismes de solidarité entre les Etats membres.

La crise du projet européen pourrait, dans une large mesure, être mise en rapport avec des problèmes plus fondamentaux, en lien à la mondialisation. La manière dont le processus de mondialisation se met en place suscite une crainte profondément enracinée parmi les citoyens. Les « certitudes sociales » s'évaporent, tout comme la confiance que les citoyens manifestent envers leurs institutions. Le processus de mondialisation, principalement économique, nécessite une réplique politique plus forte. Les politiques européennes semblent incapables de convaincre leurs citoyens de la valeur ajoutée de l'UE dans ce domaine. Aux yeux de beaucoup d'entre eux, l'Union européenne apparaît comme un moteur négatif du

processus de mondialisation, au lieu d'être la solution à de nombreux problèmes que les citoyens perçoivent. Ceci est clairement apparu notamment dans les discussions relatives à la directive « Bolkestein » sur les services, à la directive sur les services portuaires, à celle sur le temps de travail ou encore par la pression exercée sur la Commission pour ouvrir au marché les organismes génétiquement modifiés (OGM).

Mais plus fondamentalement, les conséquences d'un mode de vie non durable ne peuvent plus être ignorées ou « exportées » à l'autre bout du monde, ou encore reporter sur les générations futures. Jusqu'à récemment, les pays riches de l'Europe (occidentale) ont réussi à maintenir, à l'extérieur de chez eux, les retombées négatives de leur style de vivre. Ce n'est désormais plus vrai. Seul un choix en faveur de la justice écologique peut ouvrir mondialement la porte à un avenir plus sain et plus équitable. Cela signifie, pour ces mêmes pays européens, la réduction drastique de leur empreinte écologique, comme une précondition pour un développement juste et durable des autres parties du monde.

2. Notre vision verte du futur de l'Europe

Nous les Verts, si nous voulons atteindre nos objectifs les plus centraux, avons réellement besoin d'une Union européenne politiquement et économiquement bien intégrée, qui puisse jouer un rôle indispensable dans les domaines politiques clés. Nous voulons que ces domaines, prioritaires pour nous, soient définis clairement, et que des structures de prise de décision efficaces, transparentes et démocratiques soient mises en place, afin d'atteindre ces buts. Par ailleurs, il existe certains secteurs pour lesquels le processus de décision gagnerait à être ramené aux niveaux national, régional ou local.

Pour nous les Verts, l'Union européenne est à la fois un projet de paix et un acteur international clé en faveur de la paix et des droits humains. L'UE doit prendre une position forte en faveur d'un futur durable. L'UE doit préserver notre modèle social européen. L'UE doit améliorer les droits des consommateurs et la protection de la santé. Les aspirations économiques de l'Union européenne devraient s'inspirer d'une conception verte de l'économie, fondée sur une redéfinition de l'économie de marché, grâce à l'adoption de principes écologiques et sociaux. L'UE doit redéfinir ses objectifs économiques, afin de donner la priorité à la protection de l'environnement et des biens communs, plutôt qu'aux intérêts privés. L'UE doit devenir un acteur mondial en faveur d'une mondialisation juste. L'UE doit défendre activement la démocratie, la diversité, l'égalité à tous les niveaux, ainsi que l'Etat de droit, partout dans le monde...

Un projet de paix

La paix dans l'Union européenne est devenue une chose « normale » ; et c'est un succès historique pour l'UE. Le récent élargissement et la réunification européenne renforcent l'Union européenne dans son rôle de garant de la paix. L'UE doit également développer une nouvelle politique de voisinage pour mettre en pratique son engagement en faveur de la construction d'une base solide pour la sécurité commune avec tous ses voisins qui ne rejoindront pas l'UE. La solidarité, qui ne s'actualise que dans des institutions démocratiques plus fortes et réellement efficaces, est essentielle si nous voulons la paix, la justice et la sécurité pour les générations présentes et futures. La communauté internationale attend également de l'Europe qu'elle joue un rôle mondial dans la défense de la paix et les droits humains. Un monde unipolaire, avec un seul pays jouant les « sheriffs », n'est pas un monde sûr ; un monde marqué par des conflits multipolaires, non plus. Les pays européens doivent s'unir pour atteindre leurs objectifs sur la base du multilatéralisme, en donnant la priorité à la prévention, au désarmement et à la résolution non militaire des conflits.

Un futur durable

Même si nous en sommes encore loin de la perfection, l'établissement de normes environnementales relativement élevées dans l'Union européenne est l'une de ses belles réussites. L'UE devrait être le lieu où un avenir durable et équitable se façonne. C'est de sa responsabilité de faire systématiquement des choix écologiques dans les questions touchant à l'environnement, l'énergie, le transport, l'agriculture, la consommation et la science. La politique environnementale est aussi une politique économique

d'innovation ; elle crée des emplois et des opportunités économiques. Investir dans la durabilité écologique est investir dans la justice et la sécurité. Par conséquent, nous avons besoin d'objectifs politiques ambitieux et d'instruments pour limiter le changement climatique, pour créer des infrastructures de transports durables, pour préserver et renforcer la biodiversité, pour développer une agriculture durable, prenant en considération la perspective globale des Verts, et pour encourager une politique de recherche tournée également vers un développement plus durable.

Renforcer notre modèle social européen

L'immense majorité des Européens est décidée à défendre la tradition sociale européenne qui attache beaucoup de valeur aux notions de justice sociale, de services publics, de justice de « genre », mais également aux droits des travailleurs et des consommateurs et à une haute protection de la santé. Conserver cette tradition vivante, dans un monde de plus en plus compétitif, n'est plus possible, si l'on se place uniquement au niveau national. Pour sauvegarder cette tradition et pour la développer au sein de l'Union européenne, dans un modèle social européen communautaire, nous devons apprendre des différentes expériences nationales. La force de l'UE sera nécessaire pour faire face aux besoins croissants d'innovation, d'efficacité et de compétitivité, en donnant tout le poids nécessaire aux valeurs du modèle social européen. En aucun cas, nous ne voulons isoler l'Europe du reste du monde, ni prolonger et exporter un mode de vie qui pèse si lourdement sur notre planète. Faire face à ce défi environnemental est par conséquent une question de justice sociale, aussi bien dans nos propres sociétés que mondialement.

Les droits des consommateurs et la protection de la santé

Qu'il s'agisse de grippe aviaire ou de dioxine, en cette période de crise, les consommateurs attendent de l'Union européenne qu'elle agisse pour protéger leurs droits et leurs conditions de vie. Garantir les droits des consommateurs dans un marché ouvert est tout aussi important que, par exemple, désirer de la nourriture saine et sans organismes génétiquement modifiés (OGM). L'UE est un instrument indispensable pour la protection des consommateurs et de la santé, un rôle que les Etats membres seuls ne peuvent plus jouer efficacement. Le principe de précaution doit être appliqué tout au long de la chaîne alimentaire et on doit établir des règles claires quant à la responsabilité, en ce qui concerne les OGM. Une politique réellement européenne sur toutes les questions évoquées ici demandera un pouvoir exécutif résolu qui serait en mesure d'affronter, si nécessaire, la pression des grandes entreprises et des gouvernements, et qui collaborera avec les pays en développement pour changer les règles régissant les institutions et organismes internationaux.

Une vision verte de l'économie

La compétitivité devrait être définie en accord avec les principes d'intérêt général, en particulier ceux relatifs à la protection de l'environnement et à la cohésion sociale. Pour les Verts, progresser ensemble dans la recherche de l'intérêt général, et spécifiquement dans la protection de l'environnement et dans la cohésion sociale, est plus important que s'attacher à défendre la concurrence et la compétitivité.

Un principe vert central dans notre politique économique est notre stratégie visant à diminuer notre dépendance aux combustibles fossiles, en particulier la dépendance au pétrole, ainsi qu'à garantir une politique énergétique sans nucléaire. Nous poursuivons une voie innovatrice qui combine efficacité énergétique, économie d'énergie et développement des énergies renouvelables. Pour les Verts, l'élimination progressive de la technologie nucléaire civile et militaire est une priorité absolue. Résoudre le problème de la demande énergétique implique que nous changions nos modes de vie et nos modèles de consommation. L'Union européenne doit jouer un rôle politique plus actif dans la mise en place de ces politiques. Avec un marché unique et l'Euro comme monnaie commune à la majorité des Etats membres, une plus grande coopération en matière de politique économique européenne est aujourd'hui indispensable ; ni la durabilité écologique, ni la cohésion sociale ne sont atteignables sans cela. Mettre fin à la concurrence fiscale délétère est une partie de ce défi.

Un acteur mondial pour une globalisation plus juste

Nous avons besoin que l'Union européenne se pose comme un acteur mondial fort pour promouvoir une mondialisation fondée sur la solidarité, et qui soit écologiquement durable. Les Verts soutiennent

activement le commerce équitable. Nous sommes en faveur de l'introduction au niveau européen d'une taxe de type Tobin. Nous voulons que l'Union européenne coopère avec les pays en voie de développement et les puissances émergentes, pour promouvoir le développement durable, en s'appuyant sur la participation de la société civile. La globalisation des mouvements de capitaux exige parallèlement une globalisation de politiques démocratiques. Ceci implique un rôle accru pour les Nations Unies, un Etat de droit international et le soutien à la justice internationale.

Démocratie, diversité, migration et Etat de droit

Sans aucun doute, l'Union européenne doit encore progresser de manière importante, pour ce qui est des procédures démocratiques. Néanmoins, l'UE a joué et continue à jouer un rôle important pour protéger et exiger des procédures et des institutions démocratiques à l'intérieur de ses Etats membres, autant qu'en ce qui concerne l'autonomisation (« *empowerment* ») des femmes. Cette influence positive est réelle autant pour les anciens que pour les nouveaux Etats membres. La Cour européenne, la Charte des droits fondamentaux (*The Charter of Fundamental Rights*), le médiateur européen (*European Ombudsman*) et la procédure de réclamation (*complaint procedure*) sont d'importants instruments à la disposition des citoyens pour protéger leurs droits. Historiquement, culturellement, ethniquement et linguistiquement les minorités doivent être reconnues par les Etats membres de l'UE. L'UE doit également coordonner les Etats membres dans la lutte en faveur des droits humains, en particulier contre le racisme, l'homophobie, la xénophobie, l'âgisme, l'anti-islamisme et l'anti-sémitisme ; elle doit aussi garantir des normes humanitaires pour les demandeurs d'asile et les réfugiés, une réglementation pour l'intégration des étrangers et la sécurisation de l'Etat de droit, dans la lutte contre le terrorisme international et le crime organisé. Une attention toute particulière devrait être portée aux Roms, car ils sont sujets à discrimination, de fait ou de droit, dans certaines régions d'Europe.

3. Une architecture démocratique pour une Union européenne performante

L'Union européenne doit redéfinir la démocratie dans un contexte supranational, puisqu'elle est une entité de souveraineté partagée, unique en son genre, qui comprend des caractéristiques à la fois d'une organisation internationale et d'un système intégré. Bien qu'elle exerce directement les pouvoirs qui lui ont été conférés, l'Union européenne n'est toujours pas reconnue comme une démocratie pleinement légitime par ses citoyens. Le Traité constitutionnel européen ne pouvait donner qu'une réponse partielle au déficit démocratique de l'Union ; nous devons donc continuer à nous efforcer de créer un cadre constitutionnel stable à long terme pour l'UE.

L'objectif commun des constitutions de tous les Etats membres est de lier chaque exercice du pouvoir à des droits civiques et fondamentaux qui soient garantis, à la légitimité démocratique, à la séparation des pouvoirs entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire, à la séparation de la l'Eglise et de l'Etat, à la nature publique et transparente de la législation, au contrôle judiciaire de toute action gouvernementale et parlementaire et à la préservation de l'Etat de droit. Tous ces principes fondateurs d'un ordre démocratique devraient être ancrés également au niveau de l'Union européenne. Ces principes ne peuvent pas être mis en œuvre dans un système de décision, uniquement fondé sur la coopération intergouvernementale.

Nous avons besoin d'un traité constitutionnel ambitieux et cohérent. A côté de la Charte des droits fondamentaux, nous, les Verts, voulons que soient consacrés des droits parlementaires importants, la subsidiarité, les garanties judiciaires, les droits d'initiative populaire (ou droit d'initiative citoyenne) et de référendum européens, pour qu'ils constituent ensemble des éléments centraux du nouvel ordre constitutionnel. Nous, les Verts, réaffirmons notre engagement pour une démocratie parlementaire forte, pour la transparence et l'Etat de droit, pour des droits fondamentaux ancrés dans la constitution, des droits d'initiative citoyenne et de référendum, comme les éléments clefs d'un futur accord constitutionnel.

Le Parlement Européen

Comme proposé initialement dans la Convention, tous les actes législatifs de l'Union européenne devraient être adoptés publiquement par le Parlement Européen et le Conseil législatif. Pour ce qui concerne la

politique étrangère et de sécurité commune, le Parlement européen devrait avoir le pouvoir de donner des directives contraignantes et de co-décider du budget attribué. Le rôle du Parlement européen doit être renforcé lors de la négociation et de l'approbation des Traités internationaux. Comme l'un des organes législatifs, le Parlement européen devrait avoir, parallèlement à la Commission, le droit d'initiative pour ce qui relève de la législation européenne. Pour éviter qu'un Etat membre bloque seul en permanence l'Union par l'utilisation du droit de veto, le Conseil législatif déciderait, sur tous les objets concernant la législation communautaire, au vote à la majorité qualifiée.

Le Parlement européen et le Conseil législatif auraient un même droit de contrôle de l'exercice des pouvoirs de mise en œuvre de la Commission. La durée du mandat de la Commission devrait coïncider avec celui du Parlement européen. Ce dernier élirait le Président de la Commission et le Conseil européen le confirmerait. La Commission, y compris le Ministre des Affaires Etrangères et chacun de ses membres individuellement, seraient responsables devant le Parlement européen. Le Président de la Commission aurait une large et pleine autorité vis-à-vis de ses collègues.

Les parlements nationaux

Les parlements nationaux doivent jouer un rôle fort et actif dans la vie politique de l'Union européenne. La réussite de leur engagement tout au long du processus législatif est la clef d'une transparence accrue et d'une plus large acceptation des décisions et des réformes par les citoyens. Une implication réussie des parlements nationaux signifie qu'ils ne se limiteraient pas au contrôle politique des actions de leur gouvernement, au niveau européen. Les parlements nationaux devraient jouer un rôle actif dans la mise en œuvre du principe de subsidiarité. Leur implication européenne devrait commencer en premier lieu par des analyses et avis précoces et – dans le cas d'une adoption d'une directive européenne – aboutir à une transposition dans le droit national, qui soit élaborée et actualisée dans les temps. Ils doivent également prendre part aux débats organisés dans le cadre des assemblées constituantes, en ayant la possibilité de proposer des amendements pour toute révision constitutionnelle majeure.

La subsidiarité

La démocratie au sein de l'Union européenne se manifeste à différents niveaux : les villes et les municipalités, les régions, les Etats membres et l'Union. La subsidiarité est un principe de base de l'Union européenne. Même si les Verts européens mettent continuellement en garde contre la tendance actuelle à identifier le concept de subsidiarité à celui de re-nationalisation, ils persistent dans l'opinion que la législation européenne doit être établie en toute cohérence avec le principe de subsidiarité. De par sa nature même, le Conseil législatif – en étant une chambre des Etats – devra avoir une responsabilité politique spécifique, afin de préserver le principe de subsidiarité. La Cour de Justice est compétente pour juger des appels qui contesteraient la mise en œuvre de ce principe de subsidiarité ou qui porteraient sur des conflits de compétences entre les institutions de l'UE, les Etats membres et les Régions des Etats membres, reconnues constitutionnellement.

Les partis politiques

Les partis européens doivent jouer un rôle important dans l'intégration politique européenne en marche. Nous, les Verts, sommes en faveur de listes transnationales. 10% des sièges au Parlement européen devraient être attribués à des listes pan-européennes. Ainsi, aux élections européennes chaque citoyen posséderait deux voix, une voix pour un parti national et une autre voix pour un parti européen. Les partis européens pourraient ainsi décider de nommer leur tête de liste comme candidat à la présidence de la Commission. Cela amplifierait l'enjeu des élections européennes.

La Cour de Justice

La Cour européenne de Justice pourrait également se constituer en Cour constitutionnelle de l'Union. L'application de l'ensemble du droit de l'Union relèverait de cette juridiction, y compris les droits humains. La qualité pour recourir à la Cour de Justice devrait être grandement élargie, afin de permettre le recours des citoyens dont les droits sont violés, ainsi que les recours collectifs des ONG environnementales et sociales. Tous les actes normatifs pris dans le cadre des Traités devraient relever de sa juridiction. La

nomination de tous les membres de la Cour européenne de justice devrait être confirmée par le Parlement européen, après que celui-ci ait procédé à leur audition.

La démocratie directe et la participation des citoyens

La participation des citoyens européens dans les processus de décision doit être garantie, aussi bien par l'adoption du droit d'initiative citoyenne que par celui du referendum européen. Un projet de loi, appuyé au minimum par un million de signatures obtenues dans un certain nombre d'Etats membres à définir, devrait être reçu par la Commission, qui le transformerait en une initiative législative, après en avoir validé la conformité avec la Constitution et, en particulier, avec la Charte des droits fondamentaux. Cette initiative citoyenne n'affecterait pas le droit d'initiative du Parlement et de la Commission, mais obligerait les deux institutions à adopter le projet de loi en question, ou s'ils décident à la majorité qualifiée de ne pas le faire, d'en exposer, publiquement et dans un délai raisonnable, les raisons.

4. Le futur élargissement de l'Union européenne

L'élargissement de l'Union européenne de 6 membres initialement à 25 a été un succès. Cependant, sans une résolution de la crise constitutionnelle actuelle que traverse l'Union européenne, il ne pourrait plus y avoir, de fait, d'élargissement supplémentaire, après l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie, ne serait-ce qu'à cause des obstacles juridiques dressés par le Traité de Nice.

L'UE a confirmé à juste titre ses engagements envers la Croatie et la Turquie. Nous accueillons favorablement le début des négociations d'adhésion avec ces deux pays. Nous avons cependant toujours clairement dénoncé les imperfections des réformes engagées dans ces deux pays, pour lesquels nous resterons assurément des alliés fidèles, mais critiques. Le processus d'accession aux négociations, de par sa nature même, n'est pas limité dans le temps, mais l'objectif est l'adhésion. Comme nous l'avons toujours fait dans le passé, nous accueillons favorablement les demandes d'adhésion de la Suisse, de la Norvège et de l'Islande.

Pour ce qui concerne l'ouest des Balkans, la perspective européenne doit être maintenue : la stabilisation et la paix dans les Balkans doit rester une priorité centrale pour l'Union européenne, dans les prochaines années. Par conséquent, nous appelons l'Union européenne à développer une stratégie commune à toute la région. Si le niveau de coopération régionale entre les pays qui se situent dans les pays Balkans (Western Balkans) est une indication de leur état de préparation à l'adhésion à l'UE, nous devons juger, en dernier ressort, chaque pays en fonction de ses propres avancées et négocier chaque adhésion, selon un chronogramme spécifique à chacun d'entre eux.

Aujourd'hui, une éventuelle accession aux pourparlers d'adhésion, pour l'Ukraine ou d'autres pays d'Europe orientale, se situe au-delà d'une perspective historique européenne. Si cela se donne à voir, cela ne sera probablement pas avant les 25 prochaines années. Il existe une perspective européenne pour l'Ukraine, le Belarus et la Moldavie. Cependant, la perspective temporelle, pour ces pays est à considérer dans un très long terme, et elle dépend notamment des avancées substantielles, en ce qui concerne les réformes institutionnelles de l'Union européenne. En attendant, l'UE devra sans hésiter renforcer sa coopération avec ces pays.

Pour les Verts, les critères de Copenhague de 1993 sont essentiels pour évaluer l'état de préparation à l'entrée dans l'UE de chaque candidat. Ces critères ne sont pas négociables.

5. (Comment) disposerons-nous d'un Traité constitutionnel européen ?

Nous les Verts sommes convaincus que l'Union européenne a plus que jamais besoin d'un accord institutionnel qui renforce la démocratie parlementaire, la transparence, l'Etat de droit, qui ancre les droits

fondamentaux, qui développe la citoyenneté et élargit la capacité de l'Union à agir efficacement sur son territoire et à l'étranger.

De notre point de vue, l'Union européenne a besoin simultanément de relancer le processus constitutionnel et d'améliorer radicalement son effectivité politique. La démocratisation et les avancées vers l'adoption d'un Traité constitutionnel européen doivent aller de pair avec un changement d'orientation politique de l'Union, qui se concrétise par la mise en œuvre d'initiatives politiques et de règles qui répondent de manière adéquate aux craintes et aux besoins de la population.

Cela implique de s'attaquer notamment aux problèmes que la population affronte dans les domaines sociaux, économiques, énergétiques et environnementaux. L'acceptation de l'Union européenne augmentera uniquement si les citoyens sont convaincus que l'UE n'a pas pour seule fonction d'accomplir pleinement le marché unique, mais qu'elle est l'instrument le plus adéquat pour répondre aux défis actuels.

Durant le processus de ratification en cours, il est apparu de manière évidente que des parties substantielles de la Constitution n'ont pas été réellement controversées. La Charte des droits fondamentaux, la majorité de la première partie et une série d'innovations de la troisième partie du projet de Constitution n'ont rencontré que peu ou pas de critiques. De plus, il est nécessaire de trouver un large consensus, quant à des améliorations spécifiques, telles que le renforcement des initiatives citoyennes, l'introduction d'un référendum européen et la dépassement des contradictions sociales.

Nous ne croyons pas à la solution proposée par les Conservateurs et les Sociaux-démocrates, qui consisterait à rajouter un protocole pour chaque pays ayant rejeté la Constitution, et qui serait sensée permettre de sortir de l'impasse engendrée par les refus par référendum de la France et des Pays-Bas. Une crise constitutionnelle de cette ampleur ne peut pas être résolue comme l'a été, dans le passé, celle consécutive aux non danois et / ou irlandais.

Nous rejetons pareillement toute proposition qui viserait à persister dans le cadre de l'actuel Traité de Nice, en l'adaptant simplement pour le rendre compatible, en cas d'accession de la Croatie et d'autres pays des Balkans.

Les Verts sont convaincus que nous avons besoin d'une nouvelle Convention pour sortir de l'impasse actuelle et que l'on devrait construire sur les bases posées par la première Convention. Par conséquent, nous rejetons toute tentative de repartir à zéro pour négocier un nouveau traité.

Nous pensons que le Traité constitutionnel tel qu'il est, doit et peut être amélioré. La Convention devrait recevoir un mandat clair qui comprendrait le retrait de la Constitution de la partie concernant les politiques publiques (la partie III) et l'établissement d'une distinction claire entre les clauses de révision de la Constitution (en gros les parties I, II et IV) et le Traité (en gros la partie III). La nouvelle Convention pourrait voir le jour après les élections françaises et sous la présidence allemande. Pour relancer le processus et arriver à un résultat, il est nécessaire qu'un engagement politique fort soit pris, d'utiliser toutes les possibilités offertes par la nouvelle Convention, dans l'objectif d'améliorer considérablement la dimension sociale, qui devrait aussi être une partie du résultat du processus. Des représentants de la société civile devraient être associés au travail de la nouvelle Convention. La partie constitutionnelle ne pourrait être appelée « Constitution » uniquement si elle est concise et lisible, si elle contient des droits fondamentaux contraignants et si elle introduit une architecture démocratique.

Le Traité constitutionnel amendé, tel que nous le proposons, c'est-à-dire le résultat véritablement constitutionnel du travail de la Convention, pourrait être ratifié par une double majorité (des Etats et des citoyens européens), lors d'un référendum paneuropéen, organisé parallèlement aux élections européennes de 2008. Une nouvelle Convention et le Conseil européen décideraient des modalités exactes, au cours de la deuxième moitié de 2008. Les Verts s'engageront fortement en faveur de ce large référendum à l'échelle européenne.

Nous sommes convaincus que cette proposition, qui mobilisera les citoyens européens à sortir de l'impasse, est la meilleure manière de surmonter la crise constitutionnelle européenne. Une décision constitutionnelle commune, qui concerne non seulement les institutions politiques de l'UE, mais également l'opinion publique européenne dans son ensemble et chaque citoyen européen individuellement, est la réponse adéquate aux comportements nationalistes étroits et aux clivages nationaux. Nous pensons

réellement que toute solution moins radicale sera vouée à l'échec et que les citoyens européens, une fois appelés à prendre en main l'histoire du continent, mèneront l'Europe de l'avant.

Dans ce contexte, nous accueillerons favorablement les initiatives politiques qui viseraient à promouvoir une coopération structurelle élargie et qui poursuivrait l'objectif d'accélérer le processus d'intégration européenne. Dans ce contexte, nous aimerions, cependant, préciser que des structures de coopération élargie entre certains Etats membres devraient promouvoir la réalisation des objectifs de l'Union, préserver ses intérêts, renforcer le processus d'intégration et être ouvertes en tout temps, à tous les Etats membres. Nous voulons également énoncer clairement que ces possibles structures de coopération ne devraient pas être mises en œuvre au détriment des efforts effectués pour arriver sans trop tarder à une Constitution pour l'Europe.

6. Vers une Europe Verte (The Greening of Europe)

Pour améliorer l'effectivité de l'Union européenne, pour instaurer une nouvelle confiance dans les Institutions européennes et pour mieux répondre aux demandes des citoyens de l'UE, l'UE doit évaluer et, quand c'est nécessaire, réorienter ses politiques fondamentales. « Verdir » son orientation aidera l'UE à agir en accord avec les besoins réels et les attentes des citoyens. Les Verts européens proposent une stratégie verte inspirée par notre conception de ce que devra être le futur de l'Europe.

Les Verts ont voté contre le budget 2007-2013 de l'UE, adopté par le Parlement européen. Au lieu d'investir dans les ressources humaines et la science, dans l'objectif de devenir la région du monde dont la prospérité est basée sur la connaissance, la plupart des dépenses sont toujours attribuées au domaine de l'agriculture et aux fonds structurels. Nous, en tant que Verts, devons développer une stratégie à long terme, en faveur d'une planification budgétaire qui soit orientée vers l'avenir.

L'Europe comme projet de paix

L'Union européenne s'est construite sur un projet de paix, commun à tous les Etats européens. Elle devra rester un projet de paix également dans l'avenir. Les horreurs de la Seconde Guerre Mondiale ont enseigné aux Européens qu'il faut considérer l'usage de la force non pas comme une affirmation de soi, mais comme échec. L'Union européenne a plutôt réussi dans sa tentative de remplacer la loi du plus fort par la force de la loi, en réglant les conflits non pas par l'intimidation et la violence, mais en référence à des règles, à la négociation et à la désignation de sphères de compétences. La plupart des Européens sont devenus par conséquent d'ardents défenseurs des organisations multilatérales comme les Nations Unies ou la Cour Pénale Internationale (CPI). Ils s'opposent à l'usage de la force armée, tant que toutes les voies pacifiques de résolution des conflits n'ont pas été épuisées. Malheureusement, si les citoyens de l'Union européenne partagent dans les grandes lignes la même opinion, c'est moins le cas de leurs dirigeants politiques. En raison des désaccords entre les gouvernements, l'Union européenne est trop souvent absente de la scène internationale.

Les Verts européens n'admettent pas ces divisions paralysantes. Les défauts et les erreurs de la politique étrangère des Etats-Unis, dans leur réponse aux menaces actuelles sur la sécurité, telles que le terrorisme, la dissémination des armes de destruction massive, les Etats défaillants, le crime organisé et le changement climatique, sont trop évidents. L'UE, qui incarne et pratique une conception plus large de la sécurité, devrait prendre davantage de responsabilités au niveau mondial. Les actions qui ont soudé ensemble les Etats européens devraient transformer l'Union européenne en une puissance extérieure : diplomatie, dialogue culturel, commerce équitable, aide au développement et promotion du droit international. L'Europe devrait également devenir une zone militairement dénucléarisée.

L'Union Européenne, qui a joué un rôle positif d'incitation et de soutien aux changements institutionnels en Irlande du Nord, en Ecosse, au Pays de Galles, en Catalogne et au Pays basque, doit voir ce rôle spécifique renforcé, pour lui permettre de résoudre des conflits à l'intérieur de ses Etats membres, particulièrement lorsqu'ils touchent à la protection des minorités et des nations sans Etat ; cela contribuera, par là même, à construire un avenir pacifique.

Il existe un soutien parmi les citoyens européens en faveur d'une politique européenne plus intégrée, en matière de politique étrangère et de sécurité. L'Union européenne a besoin que le poste de Ministre des Affaires étrangères, soit inscrit dans la Constitution, mais elle a également besoin de dépasser les vetos. Pour s'engager plus avant dans un processus effectif de décision, le Conseil des Ministres devrait prendre ses décisions à la majorité qualifiée, sur des propositions avancées par le Ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne. Dans le même temps, la responsabilité des Ministres de l'Union européenne devant le Parlement européen devrait être accrue. Le Parlement européen devrait se voir conférer le pouvoir d'adopter des directives contraignantes en matière de politique étrangère et de contrôler véritablement la politique extérieure de l'UE. A chaque fois que l'Union européenne adopterait une position commune, le Ministre de l'UE devrait défendre cette position devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Enfin, l'Union européenne devrait avoir son propre siège permanent au Conseil de Sécurité.

Même pour ce qui relève de sa puissance civile, l'Union européenne a besoin de ses propres moyens militaires. Ils constituent un dernier recours lorsque la prévention des conflits et la gestion civile de la crise ont échoué. L'UE ne devrait plus dépendre de l'OTAN pour garantir la paix sur le continent européen, y compris dans la partie occidentale des Balkans. Cette politique ne demanderait pas une augmentation des dépenses militaires, mais une meilleure coopération, une répartition claire des domaines d'action et l'intégration des capacités militaires. Cependant les armes nucléaires, chimiques et biologiques ne doivent en aucun cas être considérées comme faisant partie des moyens militaires de l'Union européenne. Les armes nucléaires, chimiques et biologiques actuelles doivent être interdites.

L'Union européenne devrait prendre l'initiative d'un désarmement mondial, en commençant par des négociations visant à retirer de son propre territoire toutes les armes de destruction massive, et la conversion progressive de l'industrie de l'armement et des dépenses militaires, vers une production utile d'un point de vue social et durable, et d'un point de vue environnemental.

Les interventions militaires devraient toujours être menées en conformité avec la Charte des Nations Unies, dans l'objectif d'aboutir à une paix durable, et non pour garantir l'offre de pétrole ou toute autre raison du même type. La Cour européenne de Justice devrait se voir conférer la compétence en matière de politique européenne étrangère et de sécurité. Les opérations militaires devraient recevoir l'aval, à la fois du Parlement européen et des parlements nationaux des Etats membres impliqués dans l'intervention ; elles ne pourraient être menées que sous mandat des Nations Unies. En aucune circonstance, les forces armées européennes ne pourraient être utilisées pour repousser des réfugiés ou comme une force de police intérieure. Afin de promouvoir la paix et le désarmement, l'UE doit renoncer à exporter des armes. Comme premier pas dans cette direction, le Code de conduite européen sur l'exportation d'armes devrait être reconnu comme légalement contraignant et un traité sur le commerce des armes devrait être adapté. L'UE devrait s'engager pour une Europe militairement dénucléarisée et encourager l'interdiction des armes nucléaires en général. Une politique européenne étrangère et de sécurité commune ne doit pas inspirer de crainte aux voisins de l'Europe, ni à ses propres citoyens ; elle doit aider à instaurer une confiance réciproque.

Créer un futur durable

Améliorer la protection de l'environnement et les ressources primaires est une des missions les plus importantes que devraient prendre en charge les dirigeants politiques européens. Ce sont dans ces domaines, également, que les citoyens de l'Union européenne attendent le plus de l'Union. Les sondages « euro-baromètres » montrent que plus des deux tiers des personnes interrogées désirent que les dirigeants donnent un poids équivalent aux politiques environnementales, économiques et sociales.

Cependant, même si l'on constate des améliorations dans certains domaines, le bilan est négatif et la pression sur l'environnement augmente. On estime l'utilisation mondiale totale des ressources naturelles de 20 % supérieure à ce que la planète peut produire. Le citoyen de l'Europe des 25 en utilise plus de deux fois plus que la moyenne mondiale.

Ces comportements sont, de toute évidence, non durables. Nous devons réduire l'impact environnemental de nos modèles de production et de consommation à des niveaux durables, sinon, ce sont les générations futures qui en paieront le prix. La consommation des ressources et services environnementaux doivent

être réparties plus équitablement ; l'alternative est l'augmentation des conflits sur des ressources toujours plus limitées.

L'Union européenne a permis des améliorations spécifiques, dans le domaine de la protection de l'environnement, dans chacun de ses Etats membres. Dans certains pays, les mesures relatives à la protection de l'environnement ont été instaurées principalement sous l'influence de l'UE. Dans d'autres, cependant, qui connaissaient des normes plus élevées, les exigences ont été revues à la baisse.

Fâcheusement, dans l'Union européenne, les dernières années ont été les témoins d'un changement tendanciel dans la mauvaise direction. On donne moins la priorité aux préoccupations environnementales qu'à la concurrence économique et commerciale, pour ce qui relève par exemple de la politique en matière de chimie, de la politique des transports et de celle de l'énergie. Nous avons besoin de reconnaître qu'une utilisation écologiquement durable de nos ressources est, à long terme, une pré-condition nécessaire à l'amélioration de l'emploi et aux progrès économiques ; et cela pourrait même contribuer à les améliorer à court terme.

En particulier, on ne doit pas donner une priorité plus grande à la libre circulation des marchandises qu'à la protection de l'environnement et de la santé. Et, ceci devrait s'appliquer aussi bien à l'intérieur de l'Union européenne que dans les relations que l'Union européenne entretient avec le reste du monde. En l'absence d'une protection adéquate de l'environnement et de garde-fous à la concurrence, une intégration plus poussée du marché peut avoir des conséquences graves à la fois directement sur l'environnement et, plus largement, en termes de politique environnementale.

Les principes de base de la politique environnementale de l'Union européenne, le principe du « pollueur payeur », le principe de précaution et le principe de rectification à la source de la pollution sont importants et on doit les mettre en œuvre. Ceci inclut une meilleure application des régulations et normes environnementales de l'Union européenne. A ces principes, doivent être adjoints le principe de substitution des produits chimiques dangereux, le principe de conservation de la biodiversité et le principe de limitation de l'utilisation des ressources et de l'impact environnemental, dans les limites d'un partage équitable de l'espace environnemental ou, autrement dit, dans les limites de l'emprunte écologique de l'Europe.

En tenant compte qu'un des problèmes les plus graves auquel le monde est confronté aujourd'hui est le changement climatique, l'Union européenne doit agir plus fermement pour stopper le réchauffement global. Parmi les instruments possibles, on pourrait introduire une taxe européenne sur le kérosène et / ou une taxe écologique européenne.

Nous devons accélérer la dissociation entre l'augmentation de la croissance économique, d'une part, et l'augmentation de l'utilisation des ressources et l'aggravation de l'impact environnemental, d'autre part. De plus, l'utilisation des ressources et l'impact environnemental doivent être diminués en termes absolus.

Les préoccupations environnementales, ainsi que celles liées au bien-être animal, doivent être intégrées pratiquement dans les autres politiques de l'Union européenne, comme l'exige le Traité. En particulier, une réforme fiscale environnementale est nécessaire pour taxer l'utilisation des ressources et les pressions sur l'environnement, et inversement d'autres impôts et d'autres taxes devraient être diminués. La politique agricole de l'Union européenne devrait s'orienter radicalement vers la production écologique, respecter le bien être animal et reposer sur le commerce équitable. Les subventions à l'exportation pour les produits agricoles devraient être supprimées.

Il est également urgent d'éliminer les subventions nuisibles à l'environnement. Les autres domaines prioritaires, pour une meilleure prise en compte des exigences environnementales dans les politiques sectorielles, sont la recherche, les fonds structurels, la pêche industrielle, les transports et l'énergie.

Euratom a doit être aboli ou complètement intégré à une agence pour la transformation durable de notre système énergétique. Les pays qui ont développé leur richesse lorsque les carburants étaient bon marché ont les ressources - et ils en ont également la responsabilité - d'introduire et de développer une technologie propre, efficiente et basée toujours davantage sur les ressources renouvelables. Cela devrait être l'axe central de la politique européenne de la recherche et de la recherche-développement.

Nous pouvons atteindre l'objectif d'une Europe durable, avec une bonne qualité de vie, mais cela exige des dirigeants et des décideurs un changement de perspective à tous les niveaux. Cela demandera une

réorientation des politiques de la recherche et des investissements, et une reconsidération des idées aujourd'hui dépassées, sur ce qui est nécessaire à une vie de qualité. Le Parti vert européen (PVE), et ses partis membres dans les Etats, continueront à travailler de concert, aux niveaux européen, national et local, pour mettre en œuvre des actions concrètes répondant à ces objectifs.

Renforcer le modèle social européen

C'est uniquement si la dimension sociale de l'Union européenne est renforcée, et perçue comme telle par les citoyens, que l'opinion publique européenne apportera son soutien à la consolidation du processus d'intégration.

Pour les Verts, le développement durable des sociétés européennes inclut pleinement la dimension sociale ; il est simplement inimaginable que l'Union européenne se limite à ne promouvoir l'Europe que comme un marché financier et économique intégré, alors qu'elle refuse de prendre en compte le besoin de cohésion sociale et la nécessité d'une amélioration des conditions de vie et de travail des citoyens en Europe, et des peuples dans le reste du monde.

Nous reconnaissons qu'une majorité de gouvernements actuellement en place prône, explicitement ou de facto, une Union européenne qui fonctionnerait en effet uniquement comme un marché unique, mettant en concurrence illimitée les systèmes nationaux de protection sociale, et les entraînant (comme les systèmes fiscaux et ceux de protection environnementale) dans une spirale descendante. C'est une politique à laquelle les Verts sont fermement opposés.

Pour les Verts, les systèmes de prévoyance sociale, pour être durables et efficaces, doivent jouir d'un large soutien parmi la population à laquelle ils sont destinés et, par conséquent, doivent être construits sur des valeurs socialement partagées. Etant donné que les systèmes de prévoyance diffèrent d'un pays à l'autre, il n'existe pas un seul type d'Etat providence « taille unique (« one size fits all »), et les choix en termes de système tout comme la manière dont ceux-ci devraient être améliorés et renforcés pour résister aux ravages d'une mondialisation qui combine liberté de commerce et régimes autoritaires (comme en Chine par exemple), devraient principalement être laissés aux Etats membres. La coopération entre eux, dans l'objectif d'atteindre une plus grande convergence peut uniquement s'effectuer sur une base volontaire, mais nous l'appelons de nos vœux. Cependant, ceci n'implique pas que l'Union européenne ne devrait jouer aucun rôle dans la politique sociale. Au contraire, parallèlement à la réalisation d'une Union monétaire, l'UE doit devenir une Union sociale. En effet, l'Union européenne doit faire face aux nouveaux enjeux soulevés par la mondialisation, c'est-à-dire la concurrence entre les systèmes nationaux et l'affaiblissement du tissu social européen.

Avant tout, l'Union européenne doit garantir que les mesures législatives qu'elle prend et les politiques qu'elle met en œuvre dans les domaines économique, financier ou dans le cadre du commerce mondial n'annihilent ou n'affaiblissent pas de facto les politiques sociales des Etats membres. L'équilibre global des politiques de l'Union européenne doit commencer à pencher en faveur des considérations sociales et environnementales.

En considérant, les services d'intérêt général, les Verts estiment que les services publics tels que l'éducation, la santé, l'eau ne doivent pas être soumis aux mécanismes de marché. Dans d'autres domaines, tout particulièrement lorsque qu'il agit de services d'intérêt général économique, comme par exemple les transports publics, les Verts envisageront toujours la possibilité pour les autorités publiques d'utiliser les mécanismes du marché, tels que la « concurrence contrôlée » ou « l'offre concurrentielle » pour dépenser de manière efficiente l'argent du contribuable, tout en assurant un haut niveau de qualité du service. Le choix entre libéralisation ou non libéralisation devrait être laissé - une fois pris en considération le droit en matière de concurrence et d'aide étatique - au niveau de subsidiarité adéquat, qu'il soit local, régional ou national, et, ceci, sans que soit cependant attribués des avantages monopolistiques exagérés, dans les marchés qui ont été libéralisés ; par conséquent, les Verts sont en faveur du principe de réciprocité, qui signifie que les entreprises publiques qui ont des contrats de service public dans leur propre Etat ne devraient pas être autorisés à prendre part à la concurrence dans le cadre de marchés ouverts.

Les Verts sont convaincus que nous avons besoin d'une politique fiscale européenne commune pour stopper la concurrence fiscale délétère entre Etats membres. Comme une première étape, les Verts

considèrent que l'Union européenne devrait déterminer des taux minimums de taxation sur les entreprises, le capital et l'environnement, pour empêcher ainsi une concurrence débridée entre les Etats membres et leur permettre d'avoir davantage de moyens et des moyens plus équilibrés, pour financer leur système de prévoyance sociale (en s'écartant du modèle basé uniquement sur le travail). Nous considérons que l'Union européenne devrait également fixer des critères sociaux et fiscaux de convergence, en ce qui concerne le niveau de pauvreté des enfants et le chômage de longue durée.

L'Union européenne devrait encourager ses Etats membres à déterminer un niveau minimum de subsistance ou un « salaire de base », en prenant en compte les différences nationales, et par là même en assurant une limite-planche aux effets de la concurrence. L'Union européenne devrait fournir un cadre communautaire à des conventions collectives de travail, qui couvriraient des objets tels que les conditions de travail, la formation, les salaires ; la Commission européenne devrait se voir conférer l'autorité de passer de tels accords contraignants avec toutes les entreprises des secteurs concernés. L'UE devrait également améliorer sa législation en matière de non discrimination, surtout en ce qui concerne le genre, l'origine ethnique, l'invalidité et l'orientation sexuelle. Elle devrait aussi renforcer les règles portant sur la responsabilité sociale des entreprises, afin de promouvoir un marché plus responsable, tant sur le plan social qu'environnemental.

Les droits du consommateur et la protection de la santé

Les « grandes peurs » alimentaires et sanitaires de ces dernières années (ESB ; Dioxine, Salmonelles, contamination par les OGM, hormone MPA etc.) ont miné la confiance des consommateurs dans la nourriture, et surtout dans la viande et l'alimentation industrielle, mais également envers la capacité des politiques à résoudre ces problèmes. Si l'Union européenne a élaboré plusieurs propositions à large portée visant à renforcer la sécurité, tout au long de la chaîne alimentaire, ces initiatives ne sont pas suffisantes et ont souvent été bloquées ou ajournées par les Etats membres. La consommation internationale et les marchés excédentaires ont besoin d'un cadre juridique sûr et de partenaires qui entretiennent entre eux des relations commerciales, responsables et fondées sur la confiance, pour que se développe en Europe une culture de la consommation équitable, sociale et durable. Il est nécessaire de renforcer les droits et de garantir l'information des consommateurs, afin de défendre leurs intérêts sanitaires et économiques, tout en promouvant une politique économique européenne prospère.

Le principe de précaution, concernant la production alimentaire, adopté par l'UE, ne doit pas se limiter aux déchets ou au contrôle au terme de la production sur les produits finis. Des normes vérifiables garantissant une production alimentaire saine doivent être appliquées, tout au long de la chaîne alimentaire : du processus de production, de la culture des récoltes et des fourrages, jusqu'à la fin de ce processus, incluant les conditions de travail et l'environnement. Ces normes sont nécessaires à la normalisation réglementaire d'une agriculture organique dans l'Union européenne et devraient à l'avenir être appliquées à la production alimentaire conventionnelle, que cela soit dans les domaines de l'agriculture, de la pêche ou de la pisciculture. La production en masse doit être soumise à des règles très strictes, afin de garantir, en fonction de chaque espèce, les conditions appropriées.

Pour obtenir une nourriture meilleure et plus saine, il est nécessaire de :

- Limiter la production agroindustrielle intensive en décourageant les pratiques agricoles et piscicoles intensives, par une application stricte de la législation sur l'environnement, le bien-être des animaux et la sécurité alimentaire ;
- Evaluer l'impact de la pisciculture qui utilise des nutriments animaux, sur les réserves mondiales de poissons et sur la sécurité alimentaire des pays en voie de développement ;
- Imposer des normes garantissant la sécurité alimentaire, sans limiter la flexibilité nécessaire à la mise en œuvre, dont on a besoin pour maintenir et diversifier la production alimentaire régionale et locale ;
- Elargir la définition des normes de qualité, afin d'y inclure les grandes différences de culture alimentaire et de goût ;

- Fournir aux consommateurs des informations pertinentes sur l'origine du produit et la manière selon laquelle il a été produit, par le biais d'une réglementation de l'Union européenne sur l'information au citoyen ;
- Contrôler efficacement la mise en œuvre du droit alimentaire, à toutes les étapes de la production alimentaire ;
- Appliquer le principe de précaution tout au long de la chaîne alimentaire et établir des règles claires de responsabilité ;
- Inciter les consommateurs à adopter un régime alimentaire sain ;
- Contrôler le conditionnement superflu de la nourriture et promouvoir un emballage non dommageable à l'environnement.

Mais, la qualité de la nourriture n'est qu'un aspect pour favoriser la santé et les droits des consommateurs. La protection du consommateur et la santé publique doivent figurer dans toutes les politiques européennes (industrielle, commerciale, agricole, régionale, alimentaire, etc.).

Les Verts reconnaissent la demande croissante des consommateurs pour le pluralisme médical, y compris pour les médecines alternatives. L'Union européenne devrait encourager la revendication des consommateurs pour plus de liberté de choix, ainsi que leur demande pour davantage d'information et d'expertise.

Affronter le risque des nouvelles épidémies

Les Verts admettent qu'il existe une relation entre, d'une part, l'augmentation des maladies, comme les allergies et les infections respiratoires, et, d'autre part, la pression croissante que l'utilisation de pesticides, de produits chimiques et d'autres substances polluantes fait peser sur notre environnement.

Dans ce cadre, les Verts s'engagent à promouvoir l'adoption d'une directive REACH (Registration, Evaluation, and Authorization on Chemicals) qui soit réellement stricte. La mouture actuelle semble être largement insuffisante, à la fois quant à la procédure de contrôle et quant à la liste des substances dangereuses qu'elle détaille. La contamination toxique par des produits chimiques et par l'incinération des déchets doit être stoppée. Une évaluation rigoureuse des risques en termes de sécurité doit être garantie.

Simultanément, nous sommes face à l'émergence de nouvelles problématiques sanitaires au niveau mondial : la grippe aviaire, le sida, SARS, la malaria traversent non seulement les frontières des Etats, mais également les frontières des espèces et contaminent les humains. Selon les Traités, l'Union européenne a une responsabilité claire, conjointement avec les pays membres, dans la prévention des maladies et dans la protection de la santé.

De plus, les Verts demandent l'élargissement des droits des organisations de protection des consommateurs. Les directives sur les ventes à domicile, les crédits à la consommation, la vente à distance, les voyages organisés, la responsabilité du fait des produits devront être renforcées.

Une vision économique verte pour l'Europe :
redéfinir l'économie de marché au moyen des principes écologiques et sociaux

Les Verts sont en faveur des règles de la concurrence dans le domaine économique à condition qu'elles soient conçues comme des instruments visant à atteindre un objectif juste et équitable, et non quand elles sont conçues comme un objectif en soi.

Les services d'intérêt général, comme la santé, l'éducation, les transports publics sont les piliers d'une stratégie de développement durable. L'Europe a besoin de services d'intérêt général forts et modernes. Ces services occupent déjà 35% des emplois dans l'Union européenne et sont primordiaux pour le développement d'une économie prospère fondée sur la connaissance. Par conséquent, il est essentiel de s'assurer d'une croissance de l'offre publique et des dépenses pour ces services. En respectant pleinement le principe de subsidiarité, les autorités publiques, à tous les niveaux de compétence et de responsabilité démocratiques, doivent être libres de choisir comment financer et organiser ces services.

Une législation européenne devrait simplement consacrer la sécurité juridique de ces principes. Les entreprises sociales et le secteur associatif sans but lucratif devrait se voir accordé une reconnaissance formelle dans le cadres des politiques de l'Union européenne. Ce secteur de l'économie qui va des coopératives aux petites entreprises, en passant par plusieurs types d'organisations bénévoles ou à but non lucratif, opère dans le cadre de la concurrence et crée de nombreux emplois dans des secteurs innovants ou en expansion, tels que l'environnement et les services aux personnes.

Les Verts sont en faveur d'un système d'économie mixte pour les services publics et les entreprises privées. La concurrence n'est pas un but en soi, mais un moyen pour améliorer la qualité des produits et des services, et qui permet des innovations et des prix abordables. Une économie verte et sociale signifie que la concurrence devrait être compatible avec la poursuite d'objectifs d'intérêt général et, en particulier, les objectifs de cohésion sociale, de protection de l'environnement et du commerce équitable, qui sont les pierres angulaires du développement durable. Cela signifie également qu'elle devrait être compatible avec une influence croissante des travailleurs dans la politique de leur entreprise. Ceci implique que, lorsqu'elle soutient les petites et moyennes entreprises, l'Union européenne devrait inclure, dans ces politiques, les coopératives et les entreprises sociales et solidaires.

Il y a des limites écologiques au développement économique. C'est particulièrement évident si l'on se place à la lumière des problématiques de l'énergie et du changement climatique. Au moment du tournant que constituera le « peak pétrolier », qui est attendu dans le courant des dix prochaines années, l'Europe a besoin plus que jamais d'une nouvelle culture européenne de l'énergie. Une production importante de ressources énergétiques renouvelables est nécessaire, aussi bien qu'un changement radical de nos styles de vie, de nos modèles de consommation, des modes de transport et des efforts en termes de rendement et de conservation de l'énergie. De plus, un marché de l'énergie européen efficient et compétitif demande que soit réduite la concentration du marché. Des instruments de régulation, y compris des outils fiscaux devraient être utilisés pour encourager le développement de nouveaux acteurs dans le secteur de l'énergie renouvelable. De même, le développement d'une économie basée sur la connaissance devrait être cohérent avec une stratégie de développement durable. La politique de recherche et de développement et la politique d'innovation devraient s'orienter vers les technologies non dommageables à l'environnement. En effet, l'éco-efficience est le critère le plus incontestable des économies modernes avancées. Dans ce sens donc, le marché de l'énergie nucléaire n'est pas un exemple à suivre. A côté de ces extraordinaires implications en termes d'environnement et de sécurité, l'énergie nucléaire heurte notre conception de l'intérêt général et de notre idée de la concurrence. Si l'on considère le prix d'achat de l'uranium appauvri, les coûts de stockage des déchets, ainsi que les coûts engendrés par la sécurisation des sites, le prix de l'énergie nucléaire est de loin trop élevé.

Les instruments de politique macro-économique devraient servir à répondre aux besoins de la population européenne. Par les changements apportés en mars 2005, le Pacte de croissance et de stabilité devrait permettre une plus grande adhésion au niveau national, en même temps qu'une plus grande marche de manœuvre au niveau de l'Union européenne. L'orientation principale devrait porter sur la recherche d'investissements publics et privés, afin de réduire le chômage. Ce dont l'Europe a besoin, c'est de stimuler les dépenses publiques et privées dans les domaines des technologies éco-efficientes et leur diffusion dans les divers domaines de la production économique. La législation sur l'approvisionnement des nouveaux marchés devrait aussi permettre de stimuler la demande pour ce type de technologie. La politique fiscale devrait également être mise au service du développement durable. L'Europe a besoin de davantage de coopération fiscale, plutôt que de concurrence fiscale, afin de préserver et d'augmenter les moyens exigés par le développement de politiques publiques ambitieuses. A ce propos, une coordination européenne des réformes fiscales environnementales et des impôts sur les sociétés est nécessaire.

On devrait élever le budget européen à un niveau qui correspond aux compétences politiques de l'Union. Il n'est pas possible de mettre en œuvre des politiques de développement durable, dans le contexte d'une Union européenne élargie, avec un budget qui ne dépasse pas 1% du PNB de l'Union européenne. De même, la distribution des dépenses devrait être recadrée sur des besoins prioritaires, en incluant la durabilité, l'innovation environnementale, la politique étrangère commune et la politique de coopération au développement.

L'Europe comme acteur pour une mondialisation juste

Une approche purement défensive de la mondialisation est une impasse. Ni un paradigme que l'on pourrait qualifier d'« adaptatif », fondé sur l'idée que la mondialisation est un phénomène prenant naissance à l'extérieur de l'Union européenne et auquel l'UE devrait s'adapter, ni un paradigme de type « protectionniste », basé sur l'idée que l'Union européenne (comme entité ou au niveau de ses États membres) devrait réduire sa participation dans l'économie mondiale par des barrières contre la libre circulation des services, des capitaux et des personnes, ne permettent de comprendre le processus de mondialisation, encore moins de servir les intérêts des citoyens de l'Union européenne ou du reste du monde.

Les Verts recommandent des réponses plus offensives de la part de l'Union européenne, dont le rôle peut être déterminant dans la réorientation de l'actuel processus de mondialisation, en direction d'une stratégie « gagnant – gagnant » (win-win). En sa qualité de plus grand acteur économique mondial, l'Union européenne devrait prendre pleinement ses responsabilités à ce propos. Par conséquent, les Verts demandent que l'UE s'engage à diminuer son impact négatif sur l'écosystème mondial. Le choix en faveur de stratégies éco-efficientes de grande envergure, à l'intérieur de l'Union européenne, est la condition d'une mondialisation juste.

Les Verts demandent également à l'Union européenne de s'engager formellement à transformer les effets sociaux négatifs de la mondialisation, en effets positifs, tout spécialement dans les pays en développement. L'UE devrait utiliser son poids économique pour permettre la réalisation, dans les temps, des objectifs du millénaire, tels qu'ils ont été énoncés par des Nations Unies, et pour exiger le respect des droits fondamentaux du travail. Pour prévenir tout « néo-colonialisme social », ce processus devrait être développé en étroite coopération avec les pays en développement.

Les Verts encouragent, dans les autres parties du monde (en Afrique, en Amérique Latine, en Asie, etc.), les processus d'intégration régionale à l'échelle des continents, s'ils sont fondés sur les valeurs de démocratie et sur le plein respect des droits humains.

Les Verts encouragent le développement des services d'intérêt général. Ils sont conscients du rôle clé joué par les autorités publiques dans le développement économique, autant au sein de l'UE qu'en dehors. Les autorités compétentes devraient être en mesure de choisir d'exempter les services publics et les services d'intérêts généraux des règles de la concurrence.

Les Verts voient comme une obligation de préserver et d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques. Aussi bien à l'intérieur de l'UE qu'à l'extérieur, les politiques restrictives fiscales et monétaires représentent des obstacles qui empêchent les autorités d'aborder correctement les besoins sociaux et environnementaux.

Les Verts sont favorable au développement d'une politique de recherche-développement (R&D) qui soit cohérente avec le développement durable ; la R&D et l'innovation devraient se centrer sur des technologies les moins dommageables à l'environnement ; la recherche fondamentale devrait être développée au moins autant que la recherche appliquée ; l'éducation devrait être une priorité aussi bien dans l'UE qu'à l'extérieur.

L'UE a besoin de ses propres institutions pour être un acteur économique mondial. Il est impossible pour l'UE de jouer un rôle décisif dans la réorientation de l'actuel processus de mondialisation, tant que son cadre institutionnel ne lui octroie pas les compétences appropriées dans ce domaine. Les compétences attribuées à l'UE pour la politique commerciale (article 133) ont besoin d'être étendues aux politiques touchant aux affaires étrangères, afin de permettre une plus grande cohérence politique dans le domaine de la finance internationale. Les accords proposés dans ces domaines nécessitent d'être approuvés par le Parlement et le Conseil européens. Au niveau mondial, les politiques sur les questions économiques, environnementales et celle concernant le développement social doivent être menées de manière cohérente. Par conséquent, l'OMC, l'UNEP et l'OIT doivent devenir des piliers des Nations Unies, qui seraient crédités d'une importance équivalente et qui obéiraient aux mêmes règles de décisions démocratiques. Pour l'OMC, cela nécessite d'aboutir à une stricte définition des services qui relèveraient de sa compétence. Les services publics devraient en être exclus. Nous encourageons les institutions de

l'Union européenne à faire tous les efforts possibles pour faciliter d'une manière proactive le processus de réforme de l'OMC.

La liberté de commerce doit être compatible avec le commerce équitable. Ceci signifie que les prix doivent refléter les réels coûts sociaux et environnementaux liés à la production et au transport. Les Verts soutiennent l'idée de restreindre l'accès au marché européen aux produits qui dans leur production ou leur distribution enfreindraient les exigences sociales et environnementales de base, telles que les conventions de l'OIT. Ceci signifie également que l'Europe doit se montrer exemplaire et arrêter la surproduction de produits agricoles. Le surplus, produit avec l'aide de subventions européennes, est actuellement vendu à perte sur les marchés étrangers, y compris les marchés des pays en voie de développement.

La durabilité devrait être inhérente à toutes les politiques de développement. Les objectifs de développement doivent être basés sur les principes des droits humains, de la diminution de la pauvreté, de la prévention des conflits, de la participation démocratique et l'autonomisation (« empowerment ») des femmes, aussi bien que sur les principes de l'efficacité énergétique, des droits des consommateurs et de la préservation de l'environnement. L'UE devrait concrétiser ses engagements pour augmenter les moyens financiers attribués aux pays en développement. Un impôt du type « taxe Tobin » sur les mouvements de capitaux, doit être créé dans le double objectif de lutter contre la spéculation financière et d'augmenter les fonds pour le développement. Nous nous consacrons à atteindre le but de 0.7% de l'assistance officielle au développement en 2015, y compris l'allègement de la dette pour être accrédités ODA. Tous les Etats membres de l'UE devraient accélérer le processus pour atteindre cet objectif. Nous voulons donner à l'UE elle-même les moyens nécessaires et les mécanismes pour lutter contre le blanchiment d'argent, la fraude et l'évasion fiscales, à la fois au niveau européen et au niveau mondial.

Démocratie, diversité et Etat de droit

Pour les Verts la démocratie est une valeur fondamentale. La démocratie inclut une représentation équitable, la participation des citoyens et les instruments d'une démocratie directe. Il y a une critique grandissante, de la part des citoyens européens, concernant les limitations à la participation démocratique au sein de l'UE. Les Verts partagent la revendication pour une extension des outils permettant une meilleure participation civique. Un instrument qui deviendrait une nouvelle source de légitimité démocratique de l'Union européenne et de sa Constitution serait de tenir un référendum à l'échelle de l'Union européenne. Un autre instrument est l'initiative populaire qui pourrait forger de nouveaux liens transfrontaliers entre les citoyens, les ONG et les partis politiques qui militeraient ensemble autour d'une thématique. Au sein de la société civile européenne, les ONG qui représentent les intérêts sociaux, environnementaux, légaux et culturels jouent un rôle important. Au niveau de l'Union européenne, ces groupes devraient accéder davantage au processus de décision politique. Par conséquent, les Verts soutiennent les ONG dans leur revendication d'obtention d'un statut consultatif auprès des institutions relevant de leur domaine d'activité et d'un meilleur accès à la Cour de Justice.

Le crime organisé a également accru ses investissements dans le secteur de l'environnement ; le traitement des déchets, les travaux publics et la construction publique, les subventions mêmes de l'Union européenne sont particulièrement « à risque », avec leurs implications en termes de pots de vin, de blanchiment d'argent et de violation de la loi. L'UE devrait mettre en place des unités anti-éco-mafia ad hoc, demander à l'OLAF (Office européen de lutte anti-fraude) la même chose et lancer, sur l'ensemble de l'Union européenne, une campagne de conscientisation sur la nécessité d'appliquer l'Etat de droit.

L'accès à la culture pour tous, la reconnaissance et la protection de toutes les cultures et la promotion des langues et des cultures européennes dans leur diversité doivent être garanties et facilitées par l'UE.

La reconnaissance de la langue et de la culture, ainsi que la liberté de les pratiquer et de les enseigner, sont des droits fondamentaux. Ce que l'on appelle les minorités culturelles et linguistiques, encore vivantes sur les territoires de l'UE, doivent être reconnues.

Alors que la culture est aujourd'hui substantiellement un domaine de politique nationale, les échanges et « croisement » des diverses cultures européennes représentent une opportunité. Pour élever le plus largement possible la conscience sur les bénéfices qui existent à partager cette diversité culturelle, nous avons besoin de développer des échanges, tels que les programmes de jumelages entre les villes et les villages européens.

Pour aider à renforcer le sens d'appartenance à cette diversité culturelle européenne, nous devons permettre à autant de jeunes que possible d'étudier dans un autre pays européen, à suivre une formation professionnelle ou académique, et ceci en augmentant les budgets attribués aux programmes d'échanges tels que Erasmus, Socrates ou Leonardo.

Migration

Rarement au cours de l'Histoire il y a eu des inégalités aussi énormes entre le Nord et le Sud, entre les régions riches et pauvres, et ces inégalités sont encore plus visibles avec la globalisation des flux du commerce et de l'information. Un nombre important de migrants risquent leur vie pour atteindre les côtes européennes à la recherche d'un niveau de vie décent.

Non seulement l'UE refuse de légiférer pour intégrer les migrants sans permis de résidence, mais pour beaucoup d'entre ceux qui sont victimes des trafiquants, elle essaie de contraindre leurs pays d'origine à fermer leurs frontières aux émigrants, contrairement au droit de libre circulation, inscrits dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Si, malgré la hauteur des barrières et des contrôles stricts aux frontières, les migrants illégaux continuent à affluer, c'est uniquement parce qu'existe une demande pour leur travail en Europe. Comme on ne peut pas arrêter la migration, nous devons cesser de voir les migrants comme une menace. Ils amènent avec eux leurs talents et leur énergie. Nous devons nous fournir les moyens de réguler la migration, à la fois en accueillant les migrants d'une manière décente et en exécutant une véritable politique de co-développement avec leurs régions d'origine.

Au sein d'une Union sans frontières intérieures, ceci demande une approche globale à l'échelle de l'Union européenne. Dans ce domaine, la Commission européenne devrait présenter et mettre en place un concept de politique coordonnée. Les intérêts des pays d'origine des travailleurs migrants doivent également être pris en compte, par exemple en favorisant des formes circulaires de migrations, par lesquelles les migrants utilisent les compétences et le capital acquis en Europe pour le développement dans leur pays. La richesse que représente l'argent envoyé à leur famille par les immigrés est de loin la plus grande ressource financière pour ces pays.

De plus, l'UE devrait consacrer davantage de ses ressources à l'éradication de la pauvreté et au développement de structures démocratiques permanentes dans les parties les plus pauvres du monde.

En ce qui concerne la politique européenne d'asile, l'objectif est de garantir le respect de la Convention de Genève, partout où l'Union européenne a échoué. De plus, il n'y a pas d'alternative à une approche européenne. La seule chance d'inverser la dynamique négative est d'innover pour instaurer davantage de démocratie tout au long du processus législatif, dans lequel le Parlement européen pourrait exercer son récent droit acquis de co-décision.

Les demandeurs d'asile doivent être traités avec dignité et respect, lorsqu'ils attendent les résultats de leur demande. La solidarité est nécessaire pour empêcher certains pays de l'UE d'être surchargés par cette tâche, alors que d'autres contribuent si peu à l'accueil et à la protection des réfugiés. La Convention de Dublin selon laquelle les demandeurs d'asile doivent déposer leur demande dans le pays par lequel ils sont entrés sur le territoire de l'UE devrait être assouplie pour les pays sous forte pression. Enfin, il devrait y avoir un système européen d'asile digne de ce nom, réellement commun à tous et financé par le budget de l'UE.

Justice

L'Union européenne a un rôle important à jouer dans la lutte contre la criminalité transfrontalière et le terrorisme. Cependant, de nos jours, la judiciarisation croissante et la coopération policière bafouent trop souvent les droits fondamentaux, tels que la vie privée et le droit à un procès équitable.

Dans les prochaines décennies, la technologie rendra possible pour les gouvernements de mettre leurs résidents sous surveillance permanente. Les Verts rejettent cette société Big Brother. L'UE devrait être exemplaire en matière de droits fondamentaux, y compris sur le principe de non discrimination. Ce dernier devrait être rigoureusement appliqué pour empêcher les gouvernements de traiter des segments entiers

de leur population comme suspects de terrorisme. Si l'Europe réussit à maintenir les libertés individuelles et la tolérance, elle peut devenir un aimant pour des talents créatifs venant du monde entier.

Par conséquent, les Verts veulent que la Charte des droits fondamentaux ait force obligatoire aussi vite que possible. Nous voulons également que la politique européenne de voisinage inclue les droits humains comme partie intégrante de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (EU Agency of Fundamental Rights).

L'UE devrait accéder à la Convention européenne des Droits de l'Homme. La législation européenne relative aux affaires intérieures et à la justice ne devrait plus être pour très longtemps la prérogative des ministres nationaux, réunis derrière des portes fermées, mais une matière de co-décision entre le Parlement européen et le Conseil des Ministres. Cependant, appliquer la méthode communautaire en matière de droit pénal exige une définition des crimes et délits pour lesquels l'UE serait compétente. Il devrait être clair que la lutte contre la criminalité transfrontalière ne s'étend pas aux questions telles que l'avortement, l'euthanasie volontaire ou la vente locale de drogues douces. A mesure que l'Union s'agrandit, la diversité des concepts éthiques parmi les citoyens est plus importante. Une Union européenne qui ne respecterait pas cette diversité serait perçue comme une menace face aux libertés personnelles et aux souverainetés nationales.

Une fois que les vérifications et les garanties mentionnées ci-dessus seraient entrées en vigueur, la poursuite de crimes et délits transfrontaliers, bien définis préalablement, comme la fraude contre le budget européen, devrait être confiée au Ministère public européen (European Public Prosecutor). Nous pouvons également envisager l'introduction d'un service européen de renseignements, pour faciliter la coopération entre les services nationaux, qui, à ce jour, demeure délicate. Le contrôle démocratique de ce type d'agence devrait être exercé conjointement par le Parlement européen et les parlements nationaux. La coopération étroite avec le Conseil de l'Europe ferait de l'Union européenne une zone de respect des droits humains plus efficace. L'UE doit avoir un siège au Conseil de l'Europe, lequel en retour doit être représenté dans les organes gouvernementaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Conclusion

Nous, Verts européens, soutenons fermement une politique d'intégration plus avancée de l'Union européenne.

Nous avons besoin de l'Union européenne, car elle a démontré sa capacité à créer et maintenir la paix parmi ses membres, et la paix ne peut jamais être tenue pour acquise, ni à l'intérieur ni à l'extérieur de l'UE. Nous avons besoin de l'UE, car répondre aux défis du réchauffement global, et aux autres menaces environnementales, dépasse les capacités des seuls Etats nationaux. Nous avons besoin de l'UE, car la concurrence sans limite entre les systèmes de sécurité sociale entraîne la cohésion sociale, au sein des Etats membres, dans une spirale descendante. Nous avons besoin de l'Union, car les maladies ne connaissent pas de frontières. Nous avons besoin de l'Union, afin de rassembler la masse critique qui permettra d'engendrer une nouvelle vague - plus verte - de création de valeur, et ainsi de réagir au chômage de masse dans nos pays. Nous avons besoin de l'Union, pour promouvoir une mondialisation plus juste, plus équitable, plus respectueuse de la qualité de vie des habitants du monde entier, plus bienveillante à l'égard de l'environnement, plus sensible à la diversité. Nous avons besoin de l'Union, car il est de notre responsabilité commune – et pas seulement de celle des pays actuellement frontaliers de l'Union - de donner une réponse aux migrations. Ces quelques –mais essentiels - exemples sont des arguments explicites pour une action commune en faveur d'une perspective intégrative, au niveau européen.

Bien sur, l'Union européenne n'est ni une fin en elle-même, ni un remède à tous les problèmes de l'Europe - sans parler de ceux de la planète : certains peuvent être traités à un niveau plus bas : local, régional, national ; d'autres nécessitent une véritable approche mondiale. Mais, dans notre perspective, personne ne peut nier, ni les réussites, ni la pertinence de l'Union européenne, quand elle s'attaque à certains problèmes parmi les plus cruciaux auxquels nous devons faire face en tant qu'Européens.

L'Union européenne se trouve aujourd'hui à un moment critique. La confiance absolue que partageaient ses pères fondateurs semble s'être perdue depuis longtemps, alors que la poussée visionnaire qu'a suscitée la réunification du continent après la chute du mur de Berlin a épuisé son énergie. L'Union est à la dérive, gérée par une Commission qui s'érige en gardienne, les propositions et décisions sont souvent trop bureaucratiques et concernent si peu les préoccupations sociales et environnementales des gens ; le soutien populaire à l'Union européenne s'est évaporé dans de trop nombreux domaines. La plupart des Etats membres utilisent l'Union européenne soit pour s'inscrire dans une culture de concurrence plutôt que de coopération à l'intérieur de l'UE, soit comme bouc émissaire des décisions impopulaires qu'ils veulent ou doivent prendre au niveau national.

Pour sortir de l'Union européenne de l'ornière, nous avons besoin d'une nouvelle impulsion. Ceci exige au moins trois conditions majeures. La première est que les dirigeants politiques de tout le continent en finissent avec des attitudes actuelles, étroite et politiquement correctes, d'euro-scepticisme et reconnaissent ouvertement la valeur ajoutée - en fait l'indispensable nécessité - d'une Union européenne politique. La deuxième est qu'ils commencent à diriger l'Union, pour s'attaquer efficacement et effectivement aux défis majeurs auxquels, en tant qu'Européens et citoyens de la Terre, nous avons à faire face, et dont nous avons mentionné les plus importants ci-dessus. Last but not least, nous avons besoin de tous les acteurs sociaux - les ONG, les syndicats, etc. - qui se sont mobilisés sur ces questions et ont souligné à juste titre l'apparente incapacité et la mauvaise volonté de l'actuel leadership européen à s'adresser à eux-mêmes, pour trouver les pistes permettant d'accumuler conjointement les forces pour engager les changements soulignés ci-dessus.

Nous, comme Verts européens, sommes préparés à nous montrer à la hauteur de ce défi. Nous savons également que nous ne l'atteindrons pas seuls, et que nous ne possédons pas toutes les solutions. D'autres, sur les scènes politique et sociale ont également une vision, des idées et de l'énergie à apporter, et nous aurons besoin de joindre nos forces pour donner forme à une Union européenne renouvelée. Ce papier est notre contribution à ce qui doit être un débat fondamental à travers l'Union – et aussi à l'intérieur de chaque pays candidat potentiel -, pour remettre l'Union européenne en mouvement et, ainsi, proposer un futur socialement et écologiquement durable à l'Europe.